

Avis de constitution

SOCIETE « AURORA SERVICES »

Siège Abidjan Yopougon Cité Verte, Lot 238, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 23/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AURORA SERVICES »

Objet : La société a pour objet en République de CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Mobilisation de financements
- Etude et montage de projets
- Conseils en Finance
- Commerce Général
- Fournitures de bureau, mobiliers, matériaux et matériels

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon Cité Verte, Lot 238, Ilot 21

Dirigeant(s) M KOUAKOU KOUAKOU KRA ARSENE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10825 du 27/10/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65713/GTCA/RC/2025 du 27/10/2025

